



# Plan Communal de Sauvegarde

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un dispositif mis en place par la commune afin d'organiser la gestion des situations de crise et d'assurer la protection des habitants en cas d'événements exceptionnels.

Il permet de coordonner les actions des services municipaux, des secours et des acteurs locaux pour garantir une intervention rapide et efficace.

## # ALERTE – Les bons réflexes

### # En cas d'alerte :

- # # Suivez les consignes des autorités
- # # Mettez-vous à l'abri immédiatement
- # # Restez informé (radio, téléphone...)
  
- # N'appellez pas les secours sans raison
- # N'allez pas chercher vos enfants à l'école
- # Ne prenez pas d'initiative

## # Documents à consulter

### # Consulter [Le DICRIM](#)

Informations sur les risques et consignes de sécurité

### # Voir [Le communiqué de la Préfecture \(essais du système d'alerte SAIP\)](#)

Systeme d'alerte et information des populations

### # # Regarder [l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde](#)

informations générales et sondage aux habitants

### # Visualiser [Le Plan Communal de Sauvegarde \(PCS\)](#)



En cours de finition

## # Système d'alerte à la population

En cas de danger, plusieurs dispositifs permettent d'alerter rapidement les habitants :

- **#Sirènes d'alerte**
- **#Messages d'alerte (FR-Alert)**
- **# Informations officielles des autorités**

*#Des tests peuvent être réalisés régulièrement. Aucun comportement particulier n'est attendu.*

## ## Les principaux risques : lien info.gouv

La commune est concernée par différents types de risques pour lesquels des mesures de prévention sont mises en place.

- **##Risques naturels** : inondations, tempêtes, canicules...
- **#Risques sanitaires** : épidémies, crises sanitaires...
- **#Risques technologiques** : accidents industriels, transport de matières dangereuses...
- **#Risques liés à la sécurité** : attentats, situations exceptionnelles...

## ##### Participation des habitants

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde, la commune peut solliciter l'avis des habitants afin d'adapter les dispositifs aux besoins du territoire.

## # Numéros d'Urgence

**#Pompiers : 18**

**#Police / Gendarmerie : 17**

**#SAMU : 15**

**#Urgences européennes : 112**

## #Objectif



Informez, prévenez et protégez : le Plan Communal de Sauvegarde permet de renforcer la sécurité de tous et de mieux préparer la commune face aux situations exceptionnelles.